

Danse indienne, film lumière : N^o 1000 Le premier film tourné au Québec?

André Gaudreault and Germain Lacasse

Number 76, Spring 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/23031ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (print)

1923-5097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaudreault, A. & Lacasse, G. (1995). Danse indienne, film lumière : N^o 1000 : le premier film tourné au Québec? *24 images*, (76), 17–21.

16 IMAGES

LA GAZETTE CANADIENNE-FRANÇAISE DU CINÉMATOGRAPHE

VOL. 4 N° 1

DANSE INDIENNE FILM LUMIÈRE: N° 1000': LE PREMIER FILM TOURNÉ AU QUÉBEC?

«Puis nous sommes allés aux rapides de Lachine: en aval de Montréal, le Saint-Laurent fait une chute d'eau pas très élevée mais très longue. Un bateau à vapeur de plaisance descend tous les jours ces chutes. C'est une partie de plaisir très émouvante car il semble que le bateau va se briser sur les immenses rochers où se précipite le fleuve. (...) Je dois prendre cette vue au cinématographe demain ou après-demain. Ce sera très curieux.»

Gabriel Veyre, lettre à sa mère, 1^{er} septembre 1898,
Collection Jacquier-Veyre.

Le présent numéro de la revue *24 images* est la première livraison à paraître en 1995, année du Centenaire du cinéma, qui donnera lieu au Québec à des célébrations multiples et variées. C'est d'ailleurs dans l'optique de ce Centenaire à venir que la chronique *16 images* avait été inaugurée fin 1992 (voir n° 62-63 de *24 images*). L'objet du présent article est de lever le voile sur l'une des toutes premières activités de tournage à avoir jamais eu lieu sur le territoire du Québec à la fin du siècle dernier. Fin juillet 1898, débarquait en effet à Montréal, à titre d'«envoyé spécial» des frères Lumière, un dénommé Gabriel Veyre, qui tourna ici quelques vues animées dont une seule, apparemment, allait être inscrite au Catalogue de la maison Lumière, au n° 1000, sous le titre *Danse indienne*. Cette «vue» d'à peine une minute fut récemment (août 94) identifiée par l'arrière-petit-fils de Gabriel Veyre, Philippe Jacquier², comme ayant été tournée par Veyre lors de son «expédition» au Canada. Une copie du film fut ensuite «rapatriée» au Québec quelques mois plus tard (octobre 1994³), juste



à temps pour que le film soit présenté, en grande primeur, lors de la première conférence de presse du Comité de coordination et de promotion du Centenaire du cinéma⁴. Plus récemment encore (décembre 1994), le site de tournage de *Danse indienne* fut formellement identifié, comme nous en ferons état plus loin, venant ainsi confirmer que le film a bel et bien été tourné sur le territoire du Québec (Veyre aurait, par exemple, pu le tourner dans la région des Chutes Niagara où il est allé faire une excursion). Ainsi, cette vue Lumière serait-elle *jusqu'à maintenant* (sous réserve de la découverte de nouveaux artefacts) *le seul film cinématographique* tourné en sol québécois au XIX^e siècle à avoir survécu.

Les frères Lumière et le Canada: une histoire à faire

Mais commençons d'abord par un rappel des rapports que la «maison Lumière» de Lyon a entretenus avec le Canada, des rapports relativement privilégiés puisqu'au cours des

trois premières années d'exploitation du Cinématographe, les Lumière ont été très souvent présents (à compter de juin 1896), par opérateurs interposés, en sol canadien, celui du Québec en particulier⁵.

Pendant que le plus connu des opérateurs Lumière, Félix Mesguich, s'installait à New York, en juin 1896, pour présenter le Cinématographe en grande primeur à nos voisins du sud, deux de ses collègues Louis Minier et Louis Pupier prenaient leurs quartiers à Montréal. Le succès de l'appareil Lumière fut immédiat et, pour le moins, phénoménal: il tint l'affiche à Montréal pendant deux mois dans la même salle (*Les Nouvelles*, 16 août 1896), alors que tout autre spectacle durait habituellement une semaine, deux tout au plus quand le succès était important (pour un compte rendu plus détaillé de l'aventure de ces deux représentants Lumière au Canada, voir notre contribution au n° 62-63 de *24 images*). Minier et Pupier sont restés une bonne dizaine de mois sur le territoire du Québec (ils ont notamment inauguré le spectacle de vues animés à Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke) mais on ne sait pas encore si, comme l'ont fait les premiers opérateurs Lumière ailleurs dans le monde, ils ont tourné des bandes ici.

Après Minier et Pupier, c'est maintenant au tour de Mesguich de venir au Québec, en provenance des États-Unis. C'est sa deuxième incursion en territoire canadien: il était venu à Toronto, en septembre 1896, pour présenter le Cinématographe Lumière à la Toronto Industrial Exhibition. À la mi-juin 1897, il est à Montréal. Après plusieurs mois d'exploitation du Cinématographe aux États-Unis, Mesguich doit quitter précipitamment ce pays où les autorités créent mille difficultés aux représentants et opérateurs Lumière. À Montréal, il loue le même théâtre que ses prédécesseurs et y présente à peu près les mêmes films, au même prix d'entrée, tous les jours de la semaine, y compris le dimanche. Et il fait des affaires d'or. La projection ne dure que 15 minutes, mais les spectacles se succèdent pendant toute la journée, toute la semaine, tout le mois (annonces du Palace dans *Le Monde* entre le 12 juin et le 12 juillet). Mesguich s'embarque pourtant pour la France et il est bientôt remplacé par un autre représentant de la maison Lumière, un certain monsieur Prosper, qui arrive sans doute lui aussi des États-Unis, et qui est présent sur la scène montréalaise durant quelques mois (au moins entre septembre et novembre 1897 — *La Presse*, 21 septembre 1897 et le *Montreal Herald*, 12 novembre 1897).

Gabriel Veyre entre en scène, pour sa part, à la fin juillet 1898. Veyre est cet opérateur Lumière qui avait déjà eu comme mission de lancer le Cinématographe au Mexique en juillet 1896, quelques semaines à peine après que Mesguich ait inauguré le Cinématographe à New York et Minier et Pupier aient fait de même au Québec. Il est cette fois en route pour le Japon, la Chine et l'Indochine où il prendra et/ou montrera des vues. Il ne restera que deux mois en sol canadien (parti de Liverpool fin juillet 1898, en direction du Canada, Veyre se rendra en Asie via Vancouver et il ne retournera en Europe que 20 mois plus tard, fin mars 1900, via le port de Marseille). Il est très difficile de do-

documenter son séjour chez nous sur la seule base des coupures de presse puisque, au contraire de ses prédécesseurs, il ne semble avoir tenu qu'une seule activité publique digne de mention dans les journaux⁶. Heureusement, cette situation est compensée par l'existence d'une série d'autres documents (des lettres et des photographies) qui contiennent une mine de renseignements. C'est grâce à l'arrière-petit-fils de Veyre, Philippe Jacquier, que ces documents ont été retrouvés et conservés⁷.

Une démonstration étincelante

Envoyé en terre canadienne par ses patrons Louis et Auguste Lumière, Gabriel Veyre, un ancien pharmacien-chimiste, est venu présenter à la fois les produits (émulsions photographiques et nouveau procédé pour la photographie des couleurs) et les productions (photographies et films cinématographiques) de la maison Lumière. Parti d'Angleterre (via le port de Liverpool) sur le S.S. Vancouver le 21 juillet 1898, il arrive à Montréal le 31 juillet, après une traversée de 10 jours (informations confirmées par



Photogramme tiré de *Danse indienne*, tourné sur la réserve de Kahnawake en 1898 par Gabriel Veyre.

les archives des autorités portuaires). Il reste au Québec tout au long de son séjour, si ce n'est d'une courte excursion aux Chutes Niagara et, vraisemblablement, d'une autre à St-Pierre et Miquelon. Il visite Grand-Mère, se rend aux rapides de Lachine et séjourne à Québec quelques jours. Il repart de Montréal par le train du Canadian Pacific le 29 septembre, en direction de Vancouver, qu'il atteindra le 4 octobre. Le 10, il s'embarque en direction de l'Asie.

Il entre en rapport avec le Montreal Camera Club qui l'invite au meeting de la rentrée devant avoir lieu le 24 septembre (soit à la toute fin de son séjour en sol québécois) dans la salle de réunion du Club, au 4 Phillips Square. C'est l'un des membres de l'Executive Committee du Club, un certain Nevil Norton Evans, qui préside la soirée. Veyre y prononce une conférence pour



Photographie de «plateau» de *Danse indienne*: les Indiens de Kahnawake «posent» pour Gabriel Veyre.

«faire connaître les derniers travaux de MM. Lumière sur la photographie des couleurs, ainsi que les nouveaux perfectionnements apportés au *cinématrophage* (sic! lire cinématographe).» (*La Presse*, 26 septembre 1898). Il y projette des plaques photographiques ainsi que des films. «Mais M. G. Veyre ne s'est pas contenté de démonstrations scientifiques, il a entendu surtout amuser son public, et dans ce but il a fait défiler sous ses yeux plus de trente vues cinématographiques nouvelles et comiques, et une douzaine de photographies en couleurs: ces dernières vues ont soulevé l'admiration des spectateurs par la beauté et la vérité des couleurs.» (*Ibid.*) La projection de plaques photographiques en couleurs a effectivement impressionné les spectateurs (*Le Monde illustré*, Montréal, octobre 1898):

Dans la projection des bouquets, l'illusion était si parfaite qu'on était tenté d'aller cueillir quelques fleurs de ces bouquets pour les offrir aux nombreuses dames, qui ainsi que tous les spectateurs, n'ont pu retenir leurs applaudissements et leurs murmures d'admiration.

La démonstration semble en effet avoir été tout aussi étincelante pour la partie «films» de la soirée. Veyre épate littéralement l'auditoire en projetant en inversion de bande *La baignade des nègres* (*La Presse*, 26 septembre 1898):

La joie de l'assistance s'est trouvée à son comble lorsque, de façon inattendue, M. G. Veyre, après avoir présenté aux spectateurs la «baignade des nègres», a repris cette épreuve à l'envers et fait ainsi sortir de l'eau les pieds les premiers, enlevés en l'air, puis replacés à terre, les bons noirs que l'instant d'avant il venait de faire plonger dans l'eau la tête la première. À la demande de l'assistance, surprise et émerveillée, M. G. Veyre a dû, par trois fois, répéter cette scène d'un effet si hautement comique.

Veyre a aussi comme mission, semble-t-il, d'établir à Montréal un comptoir de vente des produits Lumière. On note en tout cas que l'importateur François Cordon, un membre du Camera Club qui lui a servi de guide tout au long de son séjour en sol québécois, annonçait peu après sa venue qu'il était maintenant dépositaire, au 1835 rue Notre-Dame, des plaques, papiers et produits photographiques Lumière (*La Patrie*, 19 novembre 1898).

Une filmographie en devenir

Veyre a présument tourné plusieurs vues au cinématographe lors de son séjour au pays. Il le dit lui-même dans une lettre à sa mère (lettre du 1^{er} septembre 1898): «La semaine,

je vais à droite et à gauche, en quête de vues intéressantes pour le cinématographe.» Dans le but d'apporter notre contribution à une filmographie des films tournés au Canada ou au Québec et, qui sait, d'aider à retrouver un jour ces bandes considérées comme définitivement perdues, nous faisons suivre une liste des vues tournées, ou présumément tournées, par Veyre lors de son séjour ici. En plus de *Danse indienne*, on y citera trois «titres» (des titres tout à fait hypothétiques, d'où notre utilisation des crochets) dont la liste a été établie sur la *seule* base des informations puisées dans la correspondance (fort suivie au demeurant!) que Veyre entretenait avec sa mère (à remarquer que Veyre n'y dit cependant pas un mot de *Danse indienne*, ce qui laisse bien entendu supposer que notre liste pourrait être incomplète). On pourra remarquer que la liste suit une progression, qui va du film le plus hypothétique (Veyre dit qu'il *pense* le tourner) au seul film dont l'existence ne fasse plus de doute (il s'agit du film qui vient d'être retrouvé):

1. [*Inauguration du monument à Champlain, 22 septembre 1898*] (et autres bandes éventuelles autour du même sujet) Veyre est à Québec du 19 au 22 septembre, à l'occasion de l'inauguration dudit monument (22 sept.) et il écrit ce qui suit (Gabriel Veyre, lettre à sa mère, 21 septembre 1898):

Je suis à Québec depuis 2 jours au château Frontenac dont tu vois la photographie sur l'en-tête de la feuille. C'est un hôtel superbe, d'un luxe extraordinaire. Il y a foule en ce moment car on inaugure demain un monument élevé en l'honneur du fondateur de Québec. C'est une grande fête patriotique et je pense y prendre quelques vues au cinématographe.

2. [*Les rapides de Lachine, 2 ou 3 septembre 1898*]

Tout ce qu'on sait de ce film «éventuel», c'est que Veyre avait l'intention ferme de le tourner (Gabriel Veyre, lettre à sa mère, 1^{er} septembre 1898) :

Puis nous sommes allés aux rapides de Lachine: en aval de Montréal, le Saint-Laurent fait une chute d'eau pas très élevée mais très longue. Un bateau à vapeur de plaisance descend tous les jours ces chutes. C'est une partie de plaisir très émouvante car il semble que le bateau va se briser sur les immenses rochers où se précipite le fleuve. Il est ballotté à droite et à gauche, tourne presque sur lui-même pour se retrouver au bas des chutes sur les fleuves tranquilles après une minute d'angoisse. Je dois prendre cette vue au cinématographe demain ou après-demain. Ce sera très curieux.

Il est plus que vraisemblable que cette intention ait vu le jour puisque Veyre aurait pu tourner ce film le même jour que *Danse indienne* qui, on le verra, a été tourné à proximité des rapides de Lachine.

3. [*Les chutes Montmorency, 19 ou 20 septembre 1898*]

Veyre est à Québec et il écrit ce qui suit (Gabriel Veyre, lettre à sa mère, 21 septembre 1898):

Il y a tout près d'ici (10 kilomètres) les chutes de Montmorency moins imposantes que celles de Niagara mais assez belles néanmoins. J'y suis allé en voiture pour y prendre quelques vues⁸.

4. *Danse indienne, 2 ou 3 septembre 1898*

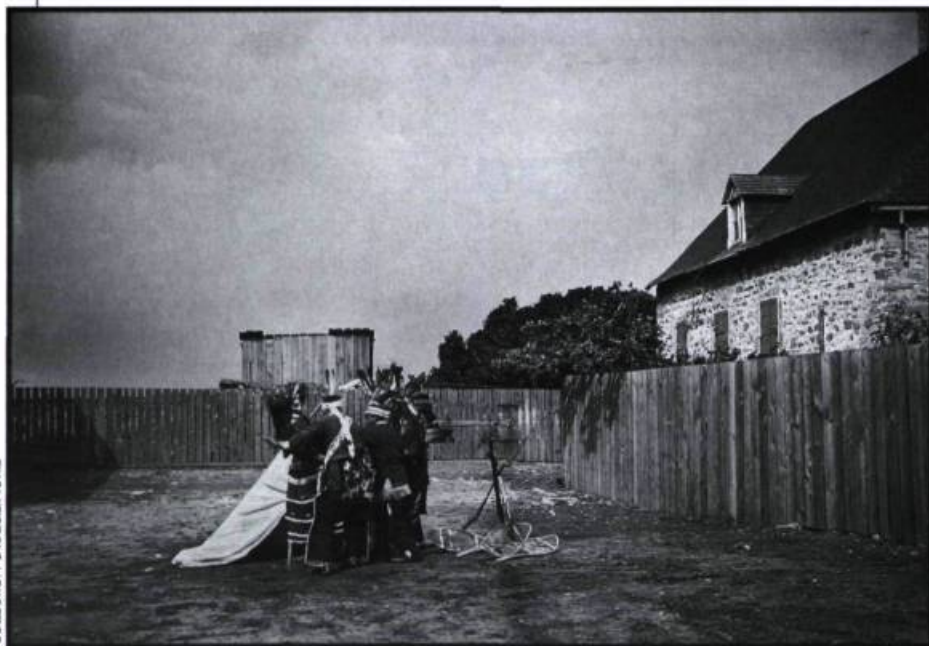
Le film a été identifié par Philippe Jacquier grâce à une inscription manuscrite sur une photographie «de plateau»

vraisemblablement prise par Veyre lui-même (*voir la reproduction de cette photographie ci-contre*). La note autographiée se lisait comme suit: «Les Indiens du dernier village indien du Canada». La date du 2 ou 3 septembre est bien sûr hypothétique mais elle est assez vraisemblable: même si Veyre ne dit nulle part dans ses lettres qu'il a tourné le film *Danse indienne*, il a pu le tourner lors de sa seconde expédition aux rapides de Lachine.

Une fois le film rapatrié, il nous fallait maintenant essayer d'identifier le site de tournage de *Danse indienne*. Heureusement, une deuxième photographie «de plateau», qui montre un point de vue plus large du site de tournage, est venue nettement faciliter l'opération. On y voit une large portion d'un bâtiment assez typique (*voir ci-contre la reproduction de cette deuxième photographie de plateau ainsi qu'une reproduction d'un photogramme tiré du film, p. 2*). Ce bâtiment existe toujours, bel et bien, et il se trouve sur la réserve indienne — mohawk — de Kahnawake, en banlieue de Montréal. Le site du tournage a été identifié grâce à la collaboration d'André Dudemaine, responsable de *Terres en vues* (Société pour la diffusion de la culture autochtone) et directeur du Festival du film et de la vidéo autochtones (qui programmera d'ailleurs en grande primeur le film *Danse indienne* lors de sa prochaine édition, qui aura lieu à Montréal en avril prochain). À la mi-décembre, Dudemaine s'est rendu sur place, à Kahnawake, avec les photographes qui accompagnent cet article. Il a notamment interrogé Mike Loft, du Centre culturel mohawk, qui a reconnu les perles caractéristiques de la production mohawk de la fin du XIX^e siècle. Pour sa part, Stuart Philipps a immédiatement reconnu le bâtiment comme l'une des dépendances de l'église de la réserve. Le curé, Louis Cyr, a lui aussi reconnu le site grâce au bâtiment, qui comporte maintenant deux lucarnes de plus, *comme on peut le constater en consultant la dernière photographie accompagnant ce dossier*. Il s'agirait d'une construction datant de la fin du régime français, qui servait à la garnison.

Ainsi en est-il donc de cette vue Lumière, filmée ici il y a près de 97 ans, et qui serait, tel que nous le disions plus haut, le *seul film cinématographique* tourné en sol québécois au XIX^e siècle à avoir survécu. Mais au fait dans quelle mesure le territoire autochtone de Kahnawake peut-il être considéré comme territoire québécois? ■

1. Ce dossier a été réalisé dans le cadre des travaux du GRAFICS (Groupe de recherche sur l'avènement et la formation des institutions cinématographique et scénique) de l'Université de Montréal, subventionné par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et le fonds FCAR du Québec.
2. En collaboration avec Anne Gautier, Jean-Marc Lamotte et Robert Poupard du Projet d'inventaire des films Lumière — Centre National de la Cinématographie, Archives du film, France. Ce projet avait pour but (la tâche est maintenant pratiquement réalisée) de rassembler et de recenser tous les films de la production Lumière, ainsi que de les identifier en fonction des recherches lancées dans tous les pays où les frères Lumière avaient envoyé des «tourneurs de manivelle».
3. Il nous faut souligner la diligente collaboration de l'Association frères Lumière et du service des Archives du film du CNC (France), dont la conservatrice, madame Michelle Aubert, s'est empressée, dans un effort de collaboration internationale, de faire effectuer en un temps



Photographie de «plateau» prise lors du tournage de *Danse indienne*, en 1898.



Photographie du site du tournage de *Danse indienne* 97 ans plus tard...

record les travaux de laboratoire nécessaires pour la mise à disposition du Comité de coordination et de promotion d'une copie dudit film.

4. À noter qu'un autre film présumément tourné au Québec en 1898 avait été projeté lors de cette conférence de presse : *Hockey Match on the Ice* (Edison 1898), dont on pouvait penser qu'il s'agissait de l'un des deux films suivants (dont l'existence est attestée par les catalogues d'époque, mais dont il ne semble plus subsister de copie): *Hockey Match on the Ice at Montreal, Canada* (Edison, tourné

avant juillet 1901) et *Hockey Match on the Ice, Quebec* (Biograph, tourné avant novembre 1902). Finalement, le film en question a été identifié grâce à la collaboration de Charles Musser, historien américain du cinéma et spécialiste d'Edison, et il s'agit d'un film tourné à Newark (New Jersey).

5. Ce rappel se fera sur la base d'une recherche, entreprise par Germain Lacasse il y a plusieurs années, sur l'activité cinématographique au Canada au cours de la période du cinéma des premiers temps, et qui donnera lieu à une communication de sa part au prochain Congrès Lumière de Lyon, à l'occasion du Centenaire du cinéma.
6. Mais cette activité fut abondamment commentée: *Montreal Daily Star*, 26 septembre; *The Gazette*, 24 et 26 septembre; *La Presse*, 26 septembre et *Le Monde illustré*, octobre.
7. Nous tenons à remercier sincèrement monsieur Jacquier d'avoir si bienveillamment mis à notre disposition une copie des documents en question. Sans cet apport inestimable, notre recherche n'aurait jamais pu aboutir. Nous avons aussi puisé un certain nombre de renseignements sur Veyre dans l'article que Jacquier a publié: «Un opérateur de la maison Lumière, Gabriel Veyre», *Le Cinéma français muet dans le monde. Influences réciproques*, Toulouse — Perpignan, Cinémathèque de Toulouse — Institut Jean Vigo, 1989, p. 57-60.
8. Il reste possible que lorsque Veyre parle de prendre des «vues», ce pourrait être dans certains cas des photographies (d'autant qu'il aurait effectivement pris un grand nombre de photographies tout au long de son périple) plutôt que des vues pour le Cinématographe.

16 IMAGES

Dossier préparé sous la direction de
André Gaudreault
avec la collaboration de
Germain Lacasse

rédaction
André Gaudreault et Germain Lacasse

recherche
André Gaudreault, Dominique Gosselin,
Germain Lacasse
et Denis Simard

collaboration
Kareen Dionne et Nathalie Leplongeon

collaboration spéciale
Philippe Jacquier et
André Dudemaine